



ASSOCIATION IVOIRIENNE DE  
BIOLOGIE TECHNIQUE

## COMPTE RENDU DE REUNION

Le samedi 24 septembre 2011 s'est tenue la 2<sup>e</sup> réunion de l'Association Ivoirienne de Biologie Technique au siège du SYNABCI à Yopougon. Cette réunion a débuté à 9 H 44 avec un retard de 44 min et à pris fin à 12 H 30.

Etaient présents :

- SILUE Kouona
- KOFFI Kouamé Prospère
- KONE Sindou
- DAGNOGO Olefongo
- DONKO Kouamé Emmanuel
- TOURE Mamadou
- KOUASSI Koffi Gérard
- AMANI Konan Joachim
- KOFFI Konan marcel
- N'GUESSAN Yapo Emmanuel

Les absents,

- KOFFI née ALLOU Aya Odette
- BERTE Djakaridja
- JOHN Adebayo Williams
- GNAMIEN Kouamé Apollinaire

au nombre de 04 (quatre) membres, étaient tous excusés.

L'ordre du jour :

1. Information
2. Adoption de la matrice d'action
3. Divers

La réunion débute par l'adoption de l'ordre du jour et l'arrêt du timing à 1h30 avec les détails comme suit

- Information : 15 min
- Adoption de la matrice d'action: 1 h
- Divers : 15 min

### **1 – Information**

Le président DAGNOGO a fait lecture du PV de la réunion tenue avec les partenaires du PEPFAR.

A cette réunion avec le PEPFAR, les membres constituant le Bureau Exécutif et la matrice d'action de l'AIBT ont été présentés au partenaire. Il a souhaité que le siège de l'AIBT soit rapidement trouvé et que la liste du matériel de bureau leur parvienne avant fin 2011.

Il faudrait que nous informions et sensibilisons les autorités, les techniciens et les ingénieurs pour que les activités puissent démarrer effectivement en 2012.

Il a ensuite informé l'assistance de :

- La distribution des courriers de partenaires que sont le CDC-PEPFAR et ROCHE DIAGNOSTIC ;
- La prise de contact que M. Sindou a eu avec l'association des techniciens de l'INFAS afin qu'elle adhère à l'AIBT.

## **2 - Matrice d'action**

### **a. Besoins en matériel et accessoires de bureau**

Les besoins en matériel et accessoires de bureau pour le siège ont été présentés par TOURE.

Des suggestions ont été faites pour compléter ou échanger le matériel à savoir:

- 2 splits au lieu d'un
- Une imprimante LASER au lieu d'une imprimante à « Jet d'encre »
- Un graveur
- Un stabilisateur
- Une télévision Murale
- Un lecteur DVD

Les besoins en matériels et accessoires de bureau ont été adoptés avec les ajouts.

### **b. Présentation de la matrice d'action prioritaire et de la matrice d'action globale 2011- 2015**

A la suite des présentations qui furent l'affaire de TOURE Mamadou, la matrice d'action prioritaire et une méthodologie pour la matrice d'action globale ont été adoptées.

Cette méthodologie est:

- ✓ envoi de la matrice d'action globale 2011-2015 dans les boîtes électroniques des différents membres afin de l'analyser et de faire les propositions si possibles ;
- ✓ faire le retour au secrétariat d'éthique des amendements en version électronique au plus tard le samedi 15 Octobre 2011 ;
- ✓ faire une impression des propositions (document physique) pour les membres ;
- ✓ aucune proposition ne sera acceptée le jour de la réunion.

### **3 - Divers**

Le vice-président, M. DONKO, a présenté, au nom de l'ensemble des membres du Bureau Exécutif de l'AIBT les condoléances les plus attristées au président qui a perdu sa mère et prier le Seigneur pour qu'il le soutienne dans ces moments douloureux.

Ensuite, M. DAGNOGO a informé les membres du Bureau de :

- L'avancé du dossier de demande d'agrément de l'AIBT déposé à la préfecture de police. Un numéro de bordereau a été attribué, alors l'Association peut commencer ses activités en attendant que l'enquête de moralité se fasse.
- L'ouverture du compte de l'association à la SGBCI agence akwaba au Plateau avec la somme de 250 000 F CFA.

Il a également exhorté chaque membre du bureau à solder sa contribution financière.

M. SILUE a cherché à s'informer sur la composition du comité des membres d'honneur. Le Président DAGNOGO, a répondu en disant que cela se fera après l'acquisition du siège et après avoir mis en œuvre la matrice d'action.

Il a été convenu d'une demande de prêt auprès du syndicat national des biotechnologistes de Côte d'Ivoire (SYNABCI) d'une somme de 800 000 F CFA (huit cent milles francs) au fin d'acquérir rapidement un local devant abriter le siège de l'AIBT dans la commune de Cocody précisément à Cocody-Angré.

Sur ce, la date de la prochaine réunion a été fixée pour le samedi 29 octobre 2011 au siège du SYNABCI. Et le Président a mis fin à la reunion.